

La dépense nationale en faveur de la protection de la biodiversité et des paysages a doublé depuis 2000

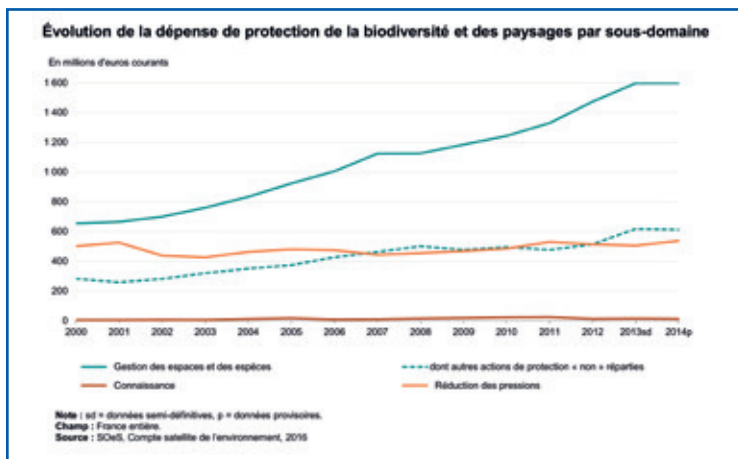
En 2014, la dépense de protection de la biodiversité et des paysages s'est élevée à 2,1 milliards d'euros en hausse de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Elle est près de deux fois plus élevée qu'en 2000.

De 2000 à 2014, la dépense nationale en faveur de la protection de la biodiversité et des paysages est passée de 1,2 à 2,1 milliards d'euros. Cette forte hausse s'explique par un effort financier plus important des pouvoirs publics et des collectivités territoriales qui en financent près des trois quarts. Le poids des pouvoirs publics, déjà majoritaire, tend à augmenter d'année en année au détriment de celui des ménages et des entreprises. C'est que l'évolution

de cette dépense est plus sensible à l'importance des politiques publiques qu'à la conjoncture économique.

La dépense nationale en faveur de la protection de la biodiversité et des paysages se répartit sur trois domaines : la gestion des espaces et des espèces, les actions dites « de réduction des pressions » et la connaissance de la biodiversité et des paysages.

La gestion des espaces et des espèces regroupe les actions visant à préserver la diversité de la faune et de la flore. Elle comprend par exemple la gestion du réseau Natura 2000, des réserves naturelles, l'entretien et la restauration des milieux aquatiques ou bien les dépenses des associations de



protection de la nature. En 2014, la dépense liée à la gestion des espaces et des espèces a augmenté de 7 % pour s'établir à 1,6 milliard d'euros. Elle représente les trois quarts de la dépense totale de protection de la biodiversité et des paysages.

Les actions « de réduction des pressions » ont pour objectif de réparer les dommages causés aux paysages et à la biodiversité par certains secteurs d'activité tels que l'agriculture, l'industrie et les transports. Ces actions sont généralement mises en œuvre par les entreprises elles-mêmes. En 2014, la dépense s'établit à 537 millions d'euros, en hausse de 6 % par rapport à 2013.

Enfin, la connaissance de la biodiversité et des paysages nécessite des actions d'inventaire, d'expertises relatives au patrimoine naturel. En 2014, la dépense liée à ces

actions s'est élevée à 12 millions d'euros et ne représente qu'une faible part (0,6 %) de la dépense totale.

En France, la protection de la biodiversité et des paysages reste largement financée par les fonds européens et le secteur public qui assument près de 80 % de la dépense totale. Le reste est en grande partie financé par les entreprises dont la contribution s'est toutefois réduite depuis 2000, malgré une hausse en 2014 par rapport à 2013 : 416 millions d'euros contre 469 millions d'euros.

Enfin, les ménages participent de façon plus marginale au financement de la protection de la biodiversité et des paysages. En 2014, ils ont financé 81 millions d'euros essentiellement au travers de leur contribution au fonctionnement des associations. ■

CGEDD

APPEL AUX AUTEURS

Le numéro de Mars de la revue **L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES** sera consacré au thème :

Cybersécurité : sécuriser les procédés

Autres thèmes :

- Micropolluants : les méthodes de surveillance
- Stockage de l'eau : quelles solutions ?
- La mesure de débit en canal ouvert
- Pompes et systèmes de dosage : critères de choix
- Pompes : les principes d'une hydraulique adaptée



L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES

Les auteurs intéressés par la parution gratuite d'un article sont invités à contacter la rédaction au 01 44 84 78 79 ou par mail à vjohanet@editions-johanet.com

EN BREF

• **Zones de rejet végétalisées** : Le projet ZHART a permis d'étoffer et de produire des connaissances sur les Zones de Rejet Végétalisées (ZRV), sur leur fonctionnement hydraulique, épuratoire et écologique ainsi que sur les représentations que peuvent s'en faire leurs usagers. http://www.genieecologique.fr/sites/default/files/documents/biblio/recommandations_pour_la_conception_le_suivi_et_la_gestion_de_nouveaux_concepts_de_zrv.pdf

• **Gestion des rivières** : L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse publie deux livrets pour accompagner les collectivités qui souhaitent agir pour renaturer les rivières tout en luttant contre les inondations. http://www.sauvonsleau.fr/jcms/e_15472#.WHM-PIPhCU

• **Eau, chiffres clés 2016** : Les informations présentées dans ce recueil dressent un panorama de la situation de l'eau et des milieux aquatiques à travers une sélection de données synthétiques, couvrant de nombreux enjeux : <http://www.eaufrance.fr/ressources/documents/reperes-chiffres-cles-sur-l-eau-et>

• **Sécheresse** : En 2015, le nombre de départements concernés par des mesures de restriction pendant l'été a parmi les plus élevés depuis 2002. Au 15 août, il a atteint le maximum observé pour un mois d'août soit 71 départements concernés. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Chiffres-cles-de-l'eau-et-de-les.html>

Thème du prochain numéro

Raccords, manchons, robinets : sécuriser les connexions
(Avril)